



# Le Marcellois

JOURNAL MUNICIPAL

mars / avril 2025

*Dans cette édition...*

<b>Mot de la mairesse.....</b>	<b>2</b>
<b>Élections 2025.....</b>	<b>3</b>
<b>Nos collaborateurs.....</b>	<b>3</b>
<b>Votre bibliothèque.....</b>	<b>4</b>
<b>Pour le bien-être de nos enfants.....</b>	<b>5</b>
<b>Des nouvelles de l'école Saint-Marcel.....</b>	<b>8</b>
<b>Camp de jour d'été.....</b>	<b>11</b>
<b>Info-poste.....</b>	<b>11</b>
<b>Encan de la Fabrique Saint-Marcel.....</b>	<b>12</b>
<b>Réservation de salle.....</b>	<b>12</b>
<b>Activités et programmation des Loisirs...14</b>	
<b>Activités et services.....</b>	<b>15</b>
<b>Babillard.....</b>	<b>18</b>
<b>Info-santé.....</b>	<b>19</b>
<b>Info-sécurité.....</b>	<b>20</b>
<b>Info-sécurité incendie.....</b>	<b>22</b>



#### conseil MUNICIPAL

**Marguerite Desrosiers**, Mairesse

**Véronique Dufresne**, conseillère #1

**Isabelle Houle**, conseillère #2

**Mélanie Hardy**, conseillère #3

**William McMahon**, conseiller #4

**Gilles Bernier**, conseiller #5

**Sylvie Viens**, conseillère #6

#### COORDONNÉES

**Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu**

**téléphone** : 450-794-2832

**fax** : (450) 794-1140

direction@saintmarcelderichelieu.ca



[Municipalité-de-Saint-Marcel de Richelieu](https://www.facebook.com/Municipalite-de-Saint-Marcel-de-Richelieu)

## Mot de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,  
cordial bonjour,



Pour accueillir le printemps, un signe d'espoir, nous vous offrons une panoplie d'informations sur les services disponibles émanant d'organismes comme la MRC des Maskoutains, la Popote roulante et la Caisse Desjardins Des Chênes.

Nous souhaitons constamment répondre aux besoins actuels et criants, tels que la fraude et l'exploitation financière. Nous sommes conscients de cette problématique qui est de plus en plus courante, sophistiquée et facile à cause, entre autres, de la technologie. Pour ce faire, nous avons donc demandé à la **Caisse Desjardins Des Chênes**, notre partenaire financier et communautaire, de vous proposer un atelier sur ce sujet. Le 20 mars 2025, des spécialistes animeront une séance intitulé « **Maître de sa vie et de ses biens** ». Vous trouverez les détails à la page 16.

En plus de ce partage d'informations, cette édition comprend 4 articles de nos journalistes étudiants de l'école Saint-Marcel (aux pages 8 à 10). Ils nous dévoilent leur réalité et ils mettent en lumière des aspects intéressants de leur vie scolaire. La prochaine édition du journal inclura 3 autres fascinants articles de nos jeunes collaborateurs.

Nous voudrions aussi remercier M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, pour l'aide financière qui nous permet d'imprimer et de vous distribuer le présent journal pendant l'année 2025.

Chaleureusement, votre Mairesse,

*Marguerite Desrosiers*

#### COLLABORATEURS RECHERCHÉS :

Le Marcellois est à la recherche de collaborateurs. Vous avez envie d'écrire à propos d'un sujet qui vous passionne? Vous avez des photos à partager, des anecdotes à raconter ou des connaissances à transmettre à vos concitoyennes et concitoyens? Nous acceptons des textes tout au long de l'année! Faites-nous parvenir vos idées à l'adresse suivante, avant le 10 avril 2025 pour l'édition mai / juin 2025 du journal municipal : [communications@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:communications@saintmarcelderichelieu.ca)

## *2025 est une année d'élections générales municipales!*

Depuis 2005, celles-ci se tiennent tous les 4 ans, le premier dimanche de novembre, simultanément dans toutes les municipalités de la Province du Québec.

Les prochaines élections générales municipales sont prévues **dimanche, le 2 novembre 2025** dans près de 1 100 municipalités, dont la vôtre!

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter :

- les pages sur les **Élections municipales** sur le site Web du **Gouvernement du Québec** : <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales>
- la page Facebook du **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec - MAMH** : <https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation>

Québec 

## Nos collaborateurs



*Livia Nault, 11 ans*

Merci Livia de nous avoir écrit et de nous avoir partagé ton idée géniale : faire un dessin de Pâques!  
Il est magnifique!

Nous profitons de cette opportunité pour vous souhaiter :

*Joyeuses Pâques!*

« Répandre la lecture » grâce à la  **Desjardins**  
Caisse des Chênes

À la suite d'une demande d'appui financier, la Caisse Desjardins des Chênes nous a généreusement accordé 2 000\$, plus de la moitié du budget pour la réalisation d'un nouveau projet pour la bibliothèque municipale et scolaire de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

« Répandre la lecture » est un projet qui touche autant les marcelloises et les marcellois que les élèves de l'école, qu'ils proviennent de Saint-Marcel-de-Richelieu ou de Saint-Hugues. Les principaux objectifs sont d'augmenter la fréquentation de la bibliothèque et d'optimiser la circulation des documents tout en favorisant l'accès aux livres.

Dans votre bibliothèque, certains des livres ne sont pas classés sur les rayons à cause du manque d'étagères. Entre autres, nous avons fait le choix d'ajouter 2 meubles sur roulettes consacrés aux documents en anglais. Le personnel de l'école pourra alors déplacer cette collection dans leur classe au besoin.

Dès la confirmation de cet appui financier, le 30 janvier 2025, nous avons commandé ces deux meubles à l'ébéniste maskoutain qui a déjà fabriqué le mobilier de la présente bibliothèque. Et nous les avons reçus le 25 février 2025!

Ce soutien financier pourra aussi nous permettre de stimuler l'apprentissage des jeunes en diversifiant les collections française et anglaise.

Dans les prochains mois, nous souhaitons aussi acquérir un Croque-livre afin de se joindre au réseau de partage de livres. Cette boîte permettrait à toutes les personnes qui la croisent de prendre ou de donner un ou des livres. La lecture et la culture sera alors disponible en dehors des heures d'ouvertures de la bibliothèque et de l'école.

(<https://croquelivres.ca/mission/>).



Cette œuvre de la bibliothèque souligne l'importance du savoir et de sa propagation par les livres.

École Saint-Hugues - Saint-Marcel

**Immeuble Saint-Marcel**

488, Rue de l'École,

Saint-Marcel-de-Richelieu, Québec

J0H 1T0

Téléphone : 450-794-2832 poste: 6

Courriel : [bibliotheque@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:bibliotheque@saintmarcelderichelieu.ca)

**Horaire :**

Les mardis soirs de 18h30 à 19h30

Les autres jours, sur rendez-vous seulement.

**Responsable : Nicole Beauchamp**

## La Grande semaine des tout-petits

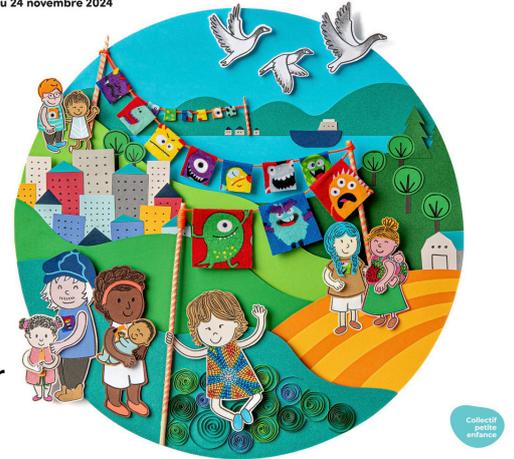
LA GRANDE  
SEMAINE DES  
TOUT-PETITS  
18 au 24 novembre 2024

Ensemble, pour l'égalité des  
chances dans tous les milieux.  
Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement.

Tel que mentionné dans l'édition septembre / octobre 2024, les membres du conseil municipal ont créé une nouvelle initiative comme geste de proclamation de **La Grande semaine des tout-petits**.

Afin de souligner leur apport primordial dans notre communauté, ils ont offert un cadeau d'une valeur de 100\$ aux deux garderies familiales établies sur le territoire de Saint-Marcel-de-Richelieu. Cet équipement devait bénéficier les tout-petits.

Mardi, le 21 janvier, nous avons visité le service de garde éducatif en milieu familial de Sophie Lachance, éducatrice-propriétaire depuis 21 ans. Celui-ci est accrédité et il fait partie de l'organisation **CPE-BC Plus Grand que Nature**.



Collectif  
petite  
enfance



Mme Lachance a choisi une piste de course flexible et durable qui peut être utilisée à l'intérieur et à l'extérieur. Ce jeu stimule la créativité, l'imagination, la motricité et les habiletés sociales entre les pairs, autant chez les filles que les garçons!



Pour plus d'informations :

La Grande Semaine des tout petits : <https://collectifpetiteenfance.com/grande-semaine-des-tout-petits/>

Sophie Lachance : <https://www.cpebcnature.com/team/sophie-lachance>

## *Des pommes pour encourager la persévérance scolaire*

Mardi, le 11 février 2025, lors des [Journées de la persévérance scolaire](https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr), Mme Isabelle Houle, votre conseillère #2, a distribué des pommes aux élèves de l'école Saint-Marcel en guise de geste d'encouragement. (site Web : <https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr>)

Pour souligner l'importance de la persévérance et de la réussite scolaires toute l'année, le conseil municipal offrira un pommier qui sera planté sur le terrain de l'école.

Ce symbole représente bien la persévérance puisque cet arbre doit travailler longuement, sans relâche et sans que ses efforts ne paraissent.

Il doit d'abord faire des racines : un long processus presque invisible.

Ensuite, il produira des bourgeons, des fleurs, et finalement des pommes : fruits de leur réussite! Il fait aussi partie d'un écosystème essentiel à son épanouissement : de l'eau au soleil, de l'engrais aux vitamines, et de la terre aux abeilles.

C'est un parallèle intéressant avec les élèves. Quand ils font des efforts, à l'école, ça ne paraît pas toujours. Toutefois, les professeurs sont conscients qu'ils travaillent. L'écosystème scolaire est composé de personnes qui entourent les élèves autant à l'école qu'à la maison. Que ce soient leurs pairs, leurs professeurs, la direction, le personnel, que ce soient leurs parents et leurs fratrie, les élèves sont enveloppés d'amour et de soutien.



Mme Isabelle Houle a donc expliqué que la pomme est un symbole de réussite, le pommier un symbole de persévérance.

Ce cadeau du conseil municipal « est juste un petit pommier, mais il est plein d'amour. Nous savons que vous êtes capables. Nous sommes là pour vous, pour vous encourager. Nous trouvons ça tellement beau quand vous nous envoyez des photos et des textes. Continuez! C'est ça la persévérance scolaire! »

Elle a ensuite enchaîné : « Aujourd'hui, je vous ai apporté des sacs de pommes. C'est un symbole.

Je vais vous offrir chacun une pomme. [...] Nous allons faire un toast à la persévérance scolaire parce que vous êtes tous importants dans cet écosystème. »

Avant la distribution des pommes, Mme Houle demande aux élèves et au personnel de s'applaudir pour leurs efforts et leur soutien réciproque.

## Des pommes pour encourager la persévérance scolaire (suite)

Grâce à Mme Véronique Marcil, professeure à l'école Saint-Marcel, qui a obtenu une commandite de jus de pomme du **Verger Éric Tanguay**, nous avons fait toast à

*la persévérance scolaire!*



Le conseil municipal a proclamé que « la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement. »

Il appuie aussi « la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC des Maskoutains une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ». (résolution 25-01-08, adoptée à la séance ordinaire du 13 janvier 2025)

Sous le thème « **La persévérance fait toute la différence** », la 21<sup>e</sup> édition des **Journées de la persévérance scolaire** s'est déroulée partout au Québec du 10 au 14 février 2025.

**SOIRÉE**  
*Encan*  
ORGANISÉ PAR LES MEMBRES DE L'OPP

**AU PROFIT DE L'ÉCOLE  
SAINT-HUGUES ° SAINT-MARCEL**

*Plus de 6000\$ EN MISE !!*

Joignez-vous à nous pour un encan exceptionnel au PROFIT de l'école Saint-Hugues / Saint-Marcel!

Cet événement est l'occasion parfaite de contribuer à une belle cause tout en découvrant des articles et événements uniques et intéressants. Le but étant de récolter des fonds pour financer des collations saines pour l'année scolaire 2025-2026 pour les enfants de nos deux immeubles.

**POUR TOUTES LES INFORMATIONS  
ET NE RIEN MANQUER, SUIVEZ NOUS :**



**VENDREDI LE 4 AVRIL 2025**

À L'ÉGLISE DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU  
OUVERTURE DES PORTES 17H - **ENCAN 18H30**

**VOUS AVEZ UN TALENT OU  
UNE PASSION  
QUE VOUS AIMERIEZ PARTAGER  
AVEC LES JEUNES DE NOTRE  
COMMUNAUTÉ?**

L'immeuble St-Marcel est à la recherche de personnes qui voudraient animer des activités de découvertes auprès des jeunes.

**REMPLEZ CE  
COURT  
FORMULAIRE**



*Pour remplir le formulaire utilisez lien suivant :*

<https://urlz.fr/u1r3>

*Pour plus d'informations :*

<https://www.facebook.com/share/1A4kKrh6b/?mibextid=9I3rBW>

Les articles suivants ont été rédigés par nos jeunes collaborateurs de l'école Saint-Marcel. Nous avons reçu 7 textes sur des thèmes choisis par nos avides auteurs de la classe de Mme Véronique Marcil (qui vous sera présentée à la prochaine page)!

Nous en publierons aussi dans l'édition mai / juin du journal municipal.

*Nous remercions chaleureusement nos intrépides journalistes!*

## *Le conseil des jeunes entrepreneurs*

Qu'est-ce que le conseil des jeunes entrepreneurs?

C'est l'équivalent du conseil municipal mais dans notre école entrepreneuriale. C'est un groupe d'élèves qui organisent des activités pour l'école St-Marcel-de-Richelieu, comme un carnaval d'hiver qui se déroulera à l'extérieur... Ces élèves sont passés par un processus électoral de dépôt de leur candidature par une lettre d'intention et une vidéo.

### **Les membre du conseil des jeunes entrepreneurs sont :**

- Maxim Bernier qui s'occupe du comité de la culture,
- Maxim Plante qui s'occupe du comité de l'environnement,
- Sofia Duval qui s'occupe du comité des loisirs,
- Miko Blanchard qui s'occupe du comité de la santé et du bien-être,
- Livia Nault qui s'occupe du comité de la vie communautaire
- et Émilie Demers, l'enseignante qui nous aide.



### **Nous avons deux activités en cours de préparation :**

- Un carnaval d'hiver qui se déroulera à l'extérieur avant la semaine de relâche
- Un autre en lien avec la St-Valentin. Il aura énormément d'amitié dans la journée et... des surprises.

### **Un autre projet en cours de route:**

L'ancien module de jeu sera déplacé du terrain de l'école, comme ça les personnes qui veulent venir jouer pendant que nous, les élèves, sommes à l'école, pourront aller sur l'ancien module de jeux. Mais nous on aura un nouveau module de jeux qui sera pour les maternelles, 1, 2, 3, 4, 5 et 6e années.

*Maxim Plante et Maxim Bernier*

## La vedette du mois, c'est Véronique!



Véronique est gentille. Pour nous, elle est la meilleure prof du monde. Ses blagues sont drôles. Elle porte des boucles d'oreilles différentes à tous les jours : des petites, des grandes, en forme d'ours ou de fleur... n'importe quelles formes. Elle est très futée. Véronique adore lire des livres. Elle adore prendre des photos. Véronique croit que ses élèves (acteurs) sont les meilleurs élèves. Elle aime faire des activités avec ses élèves. À chaque jour, Véronique boit un thé avec un nom bizarre (par exemple : *À la rescousse de maman*). Son repas préféré est le spaghetti. Ça fait 19 ans que Véronique enseigne. Sa matière préférée pour enseigner c'est l'univers social. Véronique, c'est aussi une maman avec 3 enfants Antoine, Émile et Rose. Sa couleur préférée c'est le bleu. Elle n'a pas vraiment d'animal préféré mais elle pense que c'est le chat. Elle n'aime pas quand il y a des chicanes et elle n'aime pas quand on ne fait rien dans la classe.

*Écrit par Jasmynne et Mathias*

## La patinoire

Bonjour à vous,

Nous allons vous présenter la patinoire. Il y a des équipements fournis par la municipalité grâce à La cabane sportive. Par contre, les casques sont non fournis et obligatoires.

Les heures d'ouverture de la patinoire pour le hockey et le patinage libres ne sont pas les mêmes :

### Horaire régulier

#### **Lundi au jeudi**

18h00 à 19h30 patinage libre  
19h30 à 21h30 hockey libre

#### **Vendredi**

18h00 à 19h30 patinage libre  
19h30 à 21h30 hockey libre

Lorsque le surveillant de patinoire sera absent, un banc sera installé à l'extérieur et les lumières seront allumés pour permettre les activités.

#### **Samedi**

13h00 à 14h00 patinage libre  
14h00 à 17h00 hockey libre  
18h00 à 19h30 patinage libre  
19h30 à 22h00 hockey libre

#### **Dimanche**

13h00 à 14h00 patinage libre  
14h00 à 17h00 hockey libre  
18h00 à 19h30 patinage libre  
19h30 à 21h30 hockey libre

Quand c'est la semaine de relâche où les enfants n'ont pas d'école, la patinoire change d'horaire. Ça va être l'horaire du samedi et du dimanche.

Tous les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne qui est responsable de l'enfant.

*Un texte de Rosabelle et Vincent*

## La célébration SCP

Bonjour,

On voudrait vous expliquer comment a eu lieu la Célébration SCP. Le SCP c'est notre système de régulation des comportements que nous utilisons tous à l'école.

Avant la célébration, il faut 10 tangibles pour obtenir une feuille dans l'arbre de la classe. Quand on a 10 feuilles, ça nous donne un morceau de casse-tête. Le casse-tête doit être complet pour que toute l'école ait une célébration-école. Chaque élève reçoit des tangibles individuels pour le féliciter de ses bons comportements.

Étape 1 : Tangible individuel	Étape 2 : Arbre de classe	Étape 3 : Casse-tête de l'école
		
Un élève a un privilège personnel quand il a 7 tangibles individuels.	La classe vit une activité spéciale quand il y a 10 feuilles dans l'arbre.	L'école vit une grande célébration quand le casse-tête est complet.

Aussi, on va vous présenter les activités que nous avons vécu lors de la célébration qui a eu lieu en décembre. C'était un Fort Boyard cinématographique.

La première activité est « mission impossible ». En fait, il y avait une salle qui avait du papier collant dans tous les sens, comme si c'était de vrais lasers. Il fallait que toute l'équipe traverse la salle pour obtenir une clé.

Ensuite, dans l'épreuve « Harry Potter », il fallait faire flotter un petit morceau de mousse orange avec des ingrédients dans une fiole pour gagner notre clé.

Ensuite, la prochaine activité est « Diego la jungle en folie ». Le but est de sauver des animaux (en toutou) dans le gymnase en faisant du parcours et ainsi obtenir une clé.

Aussi, il avait « Dumbo ». Le but était de faire passer un cerceau entre nous. Nous nous tenions tous par la main! Il y avait un deuxième niveau : il y avait deux cerceaux. On gagnait une clé quand on réussissait.

Dans l'épreuve de « Ballerina », il fallait faire des mouvements rythmiques et il fallait taper avec nos pieds en faisant des mouvements répétitifs. Notre participation nous donnait droit à une clé. Avec nos 5 clés, nous avons gagné un trésor : des sous en chocolat.

*Un texte de Lewis Proulx et Logan Villeneuve*

# Camp de jour d'été 2025

Le 20 février, nous avons rencontré des membres du Comité des **Loisirs de Saint-Aimé/Massueville** afin d'obtenir de l'information pour bien vous guider dans l'inscription de vos enfants au camp de jour d'été 2025. La gestion du camp incluant l'inscription, les paiements et l'animation est confié aux **Loisirs de Saint-Aimé/Massueville**.

Nous pouvons vous confirmer que la période d'inscription débutera **pendant la semaine de relâche** et elle devrait se terminer à la fin du mois de mars. Les inscriptions de vos enfants de 4 à 12 ans se feront par la complétion d'un formulaire. Toutefois, les enfants ayant 4 ans doivent être inscrits à la maternelle pour l'année 2025-2026. Les coûts d'inscription n'ont pas encore été confirmés au moment de la rédaction de cet article.

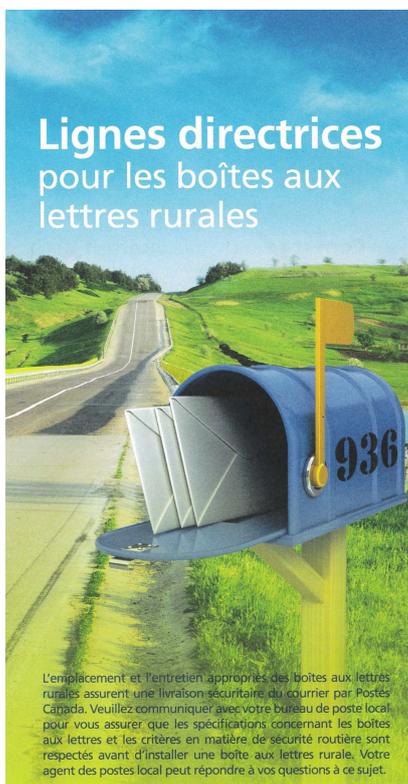
Dès que disponible, nous afficherons le processus d'inscription et les détails sur la page Camp de jour sur notre site Web : <https://saintmarcelderichelieu.ca/camp-de-jour.wfs>

Nous partagerons aussi les informations au moment de l'ouverture des inscriptions sur notre page Facebook.

Sachez que nous sommes là pour vous soutenir et vous aider afin que vos enfants puissent participer au **Camp de jour d'été!**



## Info-poste concernant les boîtes aux lettres rurales



**Veillez noter que cet article s'adresse seulement aux citoyens qui sont propriétaires de boîtes aux lettres rurales.**

Dans cette saison hivernale et printanière, **Poste Canada** nous rappelle les lignes directrices pour le déneigement.

Afin de recevoir vos lettres et vos colis et éviter les interruptions du service, la zone devant une boîte aux lettres doit être déneigée et déglacée.

De plus, « les agents de livraison ont besoin d'au moins une distance équivalente à la longueur d'un véhicule des deux côtés de la boîte aux lettres rurale afin de se garer de façon sécuritaire, de livrer le courrier, puis de reprendre la route. »

Merci de votre collaboration.

Pour les Ligne directrices pour les boîtes aux lettres rurales de Poste Canada : [https://www.canadapost-postescanada.ca/cpo/mc/assets/pdf/personal/rmb\\_guidelines\\_f.pdf](https://www.canadapost-postescanada.ca/cpo/mc/assets/pdf/personal/rmb_guidelines_f.pdf)

## *L'encan de la Fabrique de Saint-Marcel*

Dimanche, le 19 janvier 2025, grâce à son encan, la Fabrique Saint-Marcel a amassé près de 900\$ au profit de la **Guignolée de Saint-Marcel-de-Richelieu 2025**.

Orgue, crèche, 4 autels, l'ambon (pupitre près de l'autel), paniers d'osier et plusieurs autres items se sont envolés vers des résidences marcelloises. Seul le grand autel en bois foncé reste dans la sacristie en attente de trouver son prochain foyer.



*Nous remercions les membres de la Fabrique de Saint-Marcel, ainsi que les généreux donateurs.*

## *Location du Centre communautaire*

Depuis la cession de l'Église par la Fabrique, le 16 octobre 2024, la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu gère les demandes de réservation du Centre communautaire.

Pour ce faire, de juillet à septembre, nous avons préparé et rédigé la *Politique de location* qui inclut les tarifs et les conditions. Cette politique a été adoptée par le conseil municipal le 7 octobre 2024 (résolution numéro : 24-10-184). Toutefois, ce document est en constante évolution puisque c'est avec la pratique que nous découvrons les subtilités et les nuances à apporter afin que cette gestion soit équitable pour tous les locataires résidents comme les non-résidents.

Nous avons aussi modifié la page dédiée à notre *Salle municipale* sur le site Web de la municipalité : <https://saintmarcelderichelieu.ca/salle-municipale.wfs>.

Nous y avons ajouté les visites virtuelles, cadeaux de la Fabrique de Saint-Marcel, de chaque pièce du Centre communautaire : la grande salle, la sacristie et la cuisine.

Pour plus d'informations à propos de la location du Centre communautaire pour un événement ou une célébration, vous pouvez nous rejoindre :

par téléphone au 450 794-2832, poste 7

ou

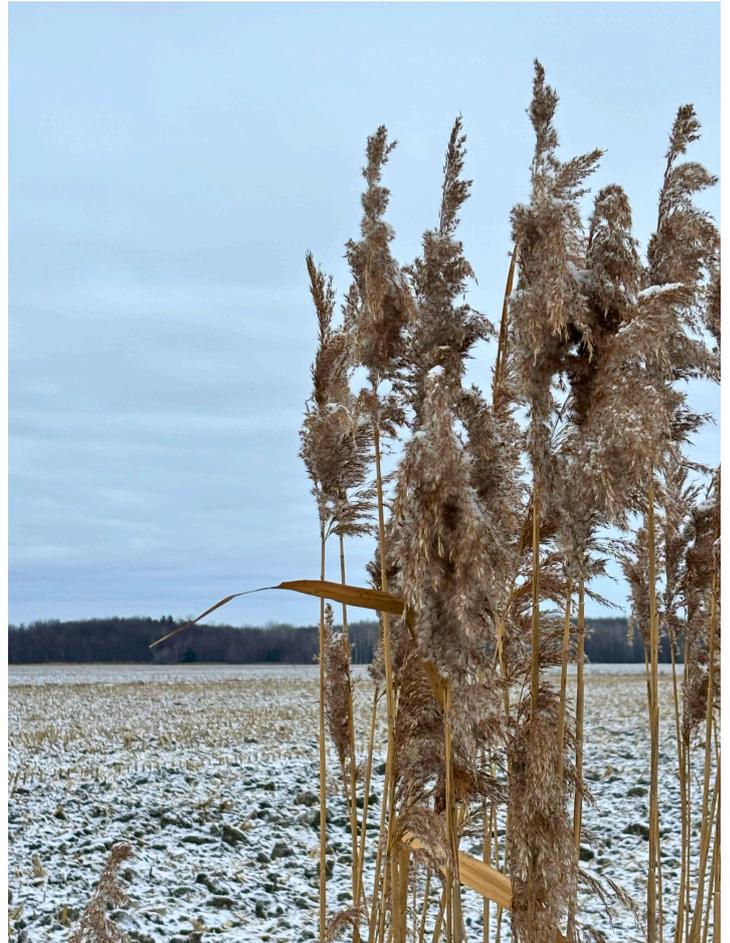
par courriel à [communications@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:communications@saintmarcelderichelieu.ca).

# Où ont été prises ces photos de couverture?

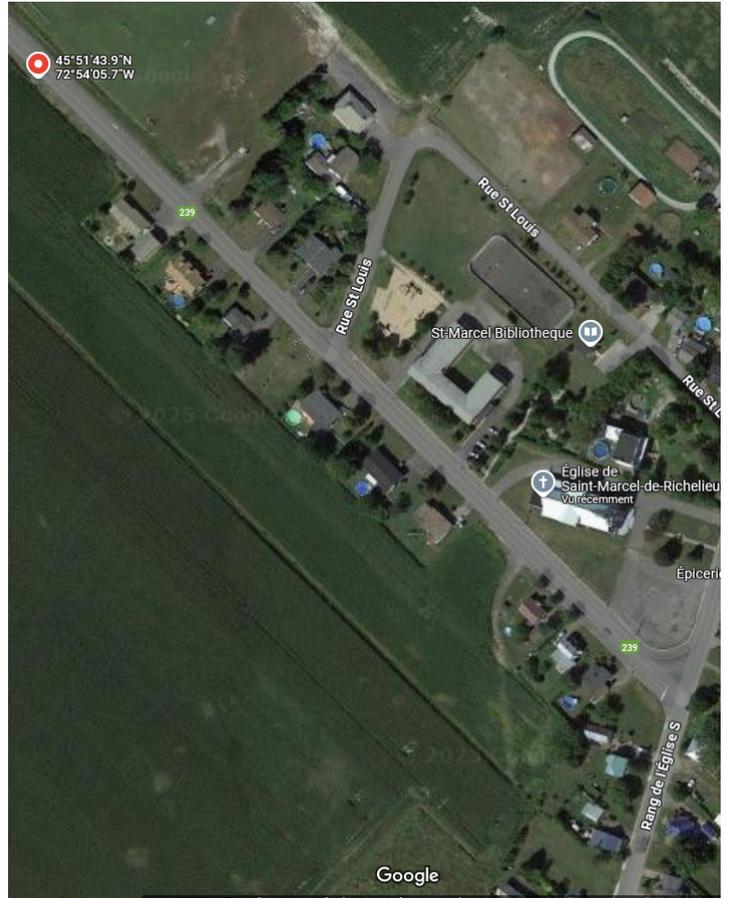
*Chaque édition met en valeur un paysage de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.*



*Entre les 142 et 143 Rang du Bord de l'Eau Sud*



*Rue de l'École*





## Saint-Marcel en humour

vous invite à participer à son édition 2025  
mettant en vedette l'humoriste

## Marko Metivier

Date : 29 mars 2025

Souper : 17 h 30

Spectacle seulement : 19 h 30

Souper spaghetti et spectacle : 40\$

Spectacle seulement : 20\$

Il y aura un service de bar sur place.

Paiement lors de la réservation.

Pour information et réservation :  
Contactez Ingrid Danis au (450) 808-2063

\*\* Les adolescents de 14 ans et plus sont  
autorisés à participer à cette soirée. \*\*

(source de la photo : site Web)

<https://markometivier.com/>

<https://www.facebook.com/MarkoMetivier>

[https://www.instagram.com/marko\\_metivier/](https://www.instagram.com/marko_metivier/)

Restez à l'affut des activités offertes par  
le **Comité des Loisirs** en vous abonnant à leur page Facebook :

<https://www.facebook.com/LoisirsSaintMarcel>

Ou en consultant la page du site Web de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu :

<https://saintmarcelderichelieu.ca/comite-des-loisirs.wfs>

**SOIRÉE**  
*Film*

APPORTE TA BOUTEILLE D'EAU ET TA COUVERTURE

**MARDI 4 MARS**  
**2025, 18H30**

CENTRE  
COMMUNAUTAIRE  
(ÉGLISE)

MOANA 2

**LES LOISIRS DE SAINT-MARCEL**  
T'INVITE À LA  
**SOIRÉE DISCO-PATINOIRE!**

VIENS DANSER, PATINER, BOIRE UN BON  
CHOCOLAT CHAUD AVEC NOUS !

OUVERTURE 18 H | **JEUDI LE 6 MARS 2025** | ACTIVITÉ GRATUITE

POSSIBILITÉ D'UN PRÊT DE PATINS, SELON LES  
GRANDEURS DISPONIBLES

À LA PATINOIRE  
(SI DAME NATURE N'EST PAS CLÉMENTE, NOUS  
DÉPLACERONS L'ACTIVITÉ À LA SALLE COMMUNAUTAIRE)

*Atelier*  
**Fabrication de  
chocolat de Pâques**

**Dimanche 6 avril**  
10 h à 11 h 30

Inscription obligatoire  
par la page Facebook des Loisirs  
ou par courriel :  
loisirs@saintmarcelderichelieu.ca

## Participez aux **CUISINES COLLECTIVES** de La Moisson Maskoutaine



Cuisinez des plats équilibrés et variés en apprenant des techniques de cuisine.

-  Cuisinez 4 plats en 4 heures
-  Rencontrez de nouvelles personnes
-  Soyez épaulés par des animatrices compétentes

Savourez les cuisines collectives 1 fois par mois au coût de 20\$ chacune dans votre centre de loisirs près de chez vous!

Pour vous inscrire:

En ligne: <https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/nos-cuisines/>

Par courriel: [m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)

Par téléphone : 450-261-1110 au poste 226 ou 227.



Table de concertation en sécurité alimentaire



## Les Cuisines collectives

Joignez-vous aux ateliers de **Cuisines collectives de La Moisson Maskoutaine** qui se déroulent dans la cuisine du Centre communautaire de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Ceux-ci se poursuivent jusqu'en **novembre 2025!**

La cuisine collective est une activité qui s'adresse à tous et qui permet d'économiser de l'argent, du temps, de faire de nouvelles rencontres, de briser l'isolement, d'apprendre de nouvelles techniques de cuisine tout en adoptant une alimentation plus saine.

Inscrivez-vous par téléphone : 450-261-1110 poste 226 ou 227

ou

par courriel :

[m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)

Site Web : [https://](https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/)

[lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/](https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/)

*Nous remercions la Moisson maskoutaine et ses partenaires!*

## La cabane sportive **circonflexe**

Prêt-pour-bouger

La saison hivernale tire à sa fin et elle fera place au printemps. Nos équipements adaptés à ces saisons sont encore disponibles : les raquettes à neige, les bâtons de marche, les patins à glace et les casques.

Bientôt, vous pourrez aussi emprunter des trottinettes, des Ezroller, des planches à roulettes ainsi que des casques et équipements de protection.

Afin de vous activez en famille et entre amis, vous pourriez organiser un parcours de Disc Golf, une partie de soccer, de Pickleball, de Boardball, de Badminton et de Football.

**Comment pouvez-vous emprunter des équipement récréatifs et sportifs gratuitement?**

**Appelez au bureau municipal, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h :**

**(450) 794-2832**

La durée du prêt est d'1 semaine.

**La Caisse Desjardins des Chênes**, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Marcel de Richelieu, vous invite au rendez-vous :

« *Maître de sa vie et de ses biens* ».

Cet atelier vous permettra de développer vos réflexes afin de reconnaître l'exploitation financière, mais surtout, la prévenir.

Détails :

 Date : 20 mars 2025, de 9 h 30 à 10 h 30

 Lieu : au Centre communautaire (Église) situé au 126 rang de l'Église Sud, à Saint-Marcel-de-Richelieu.

Soyez des nôtres!

Vous pouvez inscrire par téléphone au (450) 794-2832, poste 7 ou par courriel :

[communications@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:communications@saintmarcelderichelieu.ca)



**RENDEZ-VOUS**

## Maître de sa vie et de ses biens

**Reconnaître et prévenir l'exploitation financière**

20 mars 2025, de 9 h 30 à 10 h 30

Pour réserver : 450 794-2832 poste 7  
ou par courriel : [communications@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:communications@saintmarcelderichelieu.ca).

Cet événement est organisé en collaboration avec La Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.



Pour tous les détails au sujet du programme **Maître de sa vie et de ses biens** : [www.desjardins.com/abus-financiers](http://www.desjardins.com/abus-financiers).

## Saviez-vous que?

La MRC des Maskoutains diffuse l'infolettre **La MRC, amie des aînés** quatre fois par année.

Elle contient des informations sur des ressources et des services offerts par des organismes. Pour consulter les infolettres et vous abonner pour recevoir les suivantes, allez à l'adresse suivante <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/publications>.

Cliquez ensuite sur la case : **La MRC, amie des aînés**.

Nous en recevons aussi au bureau de la Municipalité, incluant le mois de décembre 2024 dont nous en avons encore quelques copies.

La prochaine infolettre sera publiée au début du mois de mars.



Infolettre - La MRC, amie des aînés 2 décembre 2024	Édition 9, volume 4 - La MRC, amie des aînés 1 décembre 2024	Infolettre - La MRC, amie des aînés 9 septembre 2024	Édition 9, volume 3 - La MRC, amie des aînés 9 septembre 2024	Infolettre La MRC, amie des aînés - Juin 2024 4 juin 2024
--	---	---	--	--

## Rapport de participation publique « Causons éoliennes »

Après avoir entrepris une réflexion collective « Causons éoliennes » qui explorait le développement potentiel de projets d'énergies renouvelables sur son territoire, la MRC des Maskoutains a publié ce matin un rapport présentant les constats résultants de cette démarche.

Ces constats aiguilleront les acteurs municipaux à prendre des décisions sur ce sujet que nous jugeons très important.

Pour lire le rapport, allez à l'adresse suivante :

<https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/energies-renouvelables>

et cliquez sur le bouton **Consulter le rapport final.**



La Semaine des popotes roulantes se tiendra du 23 au 29 mars 2025.

Au service des aînés de 65 ans et plus et des proches aidants, La Popote roulante du Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe prépare des repas complets avec amour.

Chaque jour, c'est en moyenne 275 repas qui sont livrés à domicile par des bénévoles dans les municipalités de la grande région de Saint-Hyacinthe. Plus de 50 650 repas ont été livrés l'an passé en seulement 241 jours d'opération.

Les repas sont composés d'une soupe, d'un met principal et d'un dessert pour 8,75\$.

Pour plus d'information, consultez <https://cbsh.ca/services-a-la-population/popote-roulante/>



**La Popote  
roulante**

Propulsée par Desjardins

[cbsh.ca](https://cbsh.ca)

Pour joindre ce service: (450) 773-4966 poste 1035



## JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

**450 742-3781**

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



*Nous remercions M. Jean-Bernard Émond pour l'aide financière de 500\$ destinée à l'impression et l'envoi des éditions du journal de l'année 2025.*



## La clé sur la porte

maison d'hébergement



450-774-1843

**Des intervenantes  
sont au bout du fil  
pour t'écouter et  
t'accompagner**

La Clé sur la porte

**Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale**

<https://clesurlaporte.messageconfidentiel.ca/fr>

<https://www.facebook.com/laclesurlaporte>

## Le froid : un facteur de transmission

En plus d'une campagne de vaccination, le **Ministère de la Santé et des Services sociaux** (MSSS) continue à sensibiliser la population sur les réseaux sociaux ainsi que sur leur site Web. Il rappelle que l'hiver est là et que les virus sont bien présents, que ce soit le rhume, la grippe, mais aussi la gastro. Ceux-ci circulent, et à cause du froid, « nous passons plus de temps à l'intérieur, ce qui favorise leur transmission. »

« Pour nous protéger et protéger les autres:

- Lavons nos mains régulièrement.
- Si nous avons des symptômes:
- Gardons nos distances avec les personnes vulnérables;
- Portons un masque. »

**Pour plus de conseils, consultez l'aide-mémoire suivant :**

### POUR PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET CELLE DES AUTRES DES MALADIES RESPIRATOIRES INFECTIEUSES

#### EN TOUT TEMPS, GARDEZ VOS BONNES HABITUDES



Faites souvent l'hygiène des mains.



Toussez ou éternuez dans votre coude.



Assurez-vous que votre vaccination soit à jour.

Pour en savoir plus sur la vaccination contre la COVID-19 et la grippe, consultez [Quebec.ca/CampagneVaccination](https://Quebec.ca/CampagneVaccination).



Vous faites partie des groupes de personnes vulnérables aux infections respiratoires (personnes âgées, enceintes, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)? N'hésitez pas à porter un masque dans les lieux publics achalandés ou lorsque cela est requis.

[Quebec.ca/LimiterTransmissionMaladie](https://Quebec.ca/LimiterTransmissionMaladie)

#### SI VOUS ÊTES MALADE, POSEZ LES BONS GESTES

Vous faites de la fièvre?

Restez à la maison.

Vous avez de la toux (nouvelle ou aggravée), un mal de gorge ou de la congestion nasale?

Portez un masque.

#### Pour les 10 jours qui suivent l'apparition des symptômes

- Gardez vos distances avec les autres personnes.
- Évitez les contacts avec les personnes vulnérables. Si ce n'est pas possible, portez un masque.
- Reportez les visites à vos proches en milieu de soins ou en milieu de vie (ex. : CHSLD). Si ce n'est pas possible, avisez la personne responsable.
- Privilégiez les activités à distance, comme le télétravail.
- Évitez les événements sociaux non essentiels.
- Avisez les personnes que vous fréquentez que vous pourriez être contagieuse ou contagieux.

Référez-vous à l'*Aide à la décision* – Si vous avez des symptômes d'infection respiratoire ou de la gastro-entérite sur [msss.gouv.qc.ca/publications](https://msss.gouv.qc.ca/publications).

Si vous avez des symptômes et que vous faites partie des personnes à haut risque de complications, prenez rapidement rendez-vous pour vous faire dépister en consultant [Quebec.ca/PointServiceLocal](https://Quebec.ca/PointServiceLocal).

Si vous avez la COVID-19 ou la grippe, un traitement pourrait vous être proposé afin de réduire les risques de complications. Discutez-en avec votre pharmacien.

#### CONSULTEZ LE BON SERVICE

La plupart des personnes infectées guérissent sans traitement particulier en se reposant à la maison.

Si vous avez des inquiétudes pour votre enfant (0 à 17 ans), appelez Info-Santé 811.

- ✓ Votre douleur augmente ou persiste quand vous respirez ou vous faites partie des groupes à risque de complications suivants :
  - Bébés de moins de 6 mois
  - Femmes enceintes
  - Personnes âgées de 60 ans et plus
  - Personnes immunodéprimées ou atteintes d'une maladie chronique

Appelez Info-Santé 811.

- ✓ Votre fièvre augmente ou persiste depuis plus de sept jours
- ✓ Vos symptômes s'aggravent ou ne s'améliorent pas après sept jours

Consultez un médecin le jour même : en appelant à votre clinique ou en consultant [Quebec.ca/PremiereLigneSante](https://Quebec.ca/PremiereLigneSante).

- ✓ Vous avez les symptômes suivants :
  - Difficulté à respirer
  - Lèvres bleues
  - Douleur intense à la poitrine ou à la tête qui persiste ou qui augmente
  - Somnolence ou difficulté à rester éveillé
  - Convulsions (le corps se raidit et les muscles se contractent de façon saccadée et involontaire)
  - Confusion
  - Absence d'urine depuis 12 heures
  - Soif intense

- ✓ Votre bébé de moins de 3 mois fait de la fièvre

Rendez-vous à l'urgence ou appelez le 911.

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-207-03W.pdf>

#### Défibrillateur

# DEA



## Les trousse à votre rescousse

Pour répondre aux urgences, nous avons 3 défibrillateurs externes automatisés (DEA) qui sont situés à l'Épicerie Mary, au centre communautaire et dans le camion incendie. En plus, il y a un auto-injecteur d'adrénaline (le plus souvent de marque "Epipen") à l'unité de secours incendie.



FÉVRIER 2025

## RESPECTER LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR DES ZONES SCOLAIRES SÉCURITAIRES

La sécurité routière aux abords des écoles : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, l'amende est doublée si l'infraction est commise durant la période scolaire. Cette dernière est indiquée par la signalisation routière ou, à défaut d'une telle signalisation, débute à 7 h et se termine à 17 h, chaque jour du lundi au vendredi pendant les mois de septembre à juin.
- Les usagers de la route, incluant les cyclistes, ont l'obligation de s'immobiliser à plus de cinq mètres à l'approche d'un autobus ou d'un minibus dont les feux rouges intermittents sont en marche ou dont le signal d'arrêt obligatoire est déployé.
- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.
- Les conducteurs sont dans l'obligation de s'immobiliser à l'approche d'un passage piéton lorsqu'un piéton s'est engagé sur les bandes jaunes ou blanches ou qu'il a manifesté clairement son intention de le faire.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire à un endroit sécuritaire afin d'éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

**Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont les plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus scolaire. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter.**

La Sûreté du Québec rappelle que la vitesse est l'une des premières causes de collisions mortelles à survenir sur les routes du Québec.

La Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026, « La vie humaine, au cœur de nos actions », a pour objectif de diminuer le nombre de collisions mortelles et avec blessés graves sur les réseaux routiers et récréotouristiques. Des pistes d'action sont mises en œuvre dans chacun des axes distincts : Partenariat, Intervention, Sensibilisation, Technologie, Évaluation (PISTE) par la Sûreté du Québec ainsi que ses partenaires, afin de collaborer pour tendre vers un objectif commun, celui de rendre nos routes, nos sentiers et nos plans d'eau plus sécuritaires.

Vous pouvez également vous abonner à notre X régional pour en savoir plus sur les nouvelles de la Sûreté du Québec: [SQ Sud \(@Surete\\_Sud\) / X](#)

Pour plus d'informations sur les différentes réglementations, nous vous invitons à consulter le site internet de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) au lien suivant : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere>

**Sergente Karine Picard**

Coordonnateur local en police communautaire  
CSMRC des Maskoutains

# Calendrier 2025

## Séances ordinaires du conseil municipal débutants à 19h00

Article 148 *code municipale du Québec*

### janvier 2025 1

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### février 2025 2

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

### mars 2025 3

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### avril 2025 4

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### mai 2025 5

D	L	M	M	J	V	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### juin 2025 6

D	L	M	M	J	V	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### juillet 2025 7

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### août 2025 8

D	L	M	M	J	V	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### septembre 2025 9

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### octobre 2025 10

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### novembre 2025 11

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### décembre 2025 12

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu  
117 rue St-Louis  
Saint-Marcel-de-Richelieu  
450-794-2832

**À la fin de janvier 2025, le Ministère de la Sécurité publique du Québec ainsi que la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) vous conseillent sur la disposition sécuritaire des cendres de vos foyers et de vos poêles à bois.**

Des cendres chaudes ou pas complètement refroidies peuvent être à l'origine de feu près des maisons, des granges, des bâtiments et dans des bacs ou des camions de collecte. « C'est pour cette raison qu'il est interdit de jeter les cendres dans les poubelles ou dans les bacs bruns, verts ou bleus. » (source : <https://www.riam.quebec/communiqués-presse>)

Le Ministère vous suggère ces deux étapes afin de disposer de celles-ci de façon sécuritaire.

- « Mettez-les 7 jours dans un contenant métallique fermé, placé à l'extérieur, à plus d'1 mètre de la maison ou d'un bâtiment;
- Brassez-les ensuite pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies avant de vous en débarrasser. »

(source : <https://www.facebook.com/share/p/15eXVRAkKQ>)

## Mais comment vous en débarrassez?

La RIAM vous donne de plus amples explications dans son communiqué intitulé *Pas de cendre dans mes bacs, tout reste intact!*.

(source : <https://www.riam.quebec/communiqués-presse>)

« Afin de prévenir les accidents, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains recommande de disposer à l'extérieur, à plus d'un mètre de toute matière combustible (maison, cabanon, abri temporaire, haie, clôture, etc.), un contenant métallique résistant au feu, doté d'un fond rehaussé et d'un couvercle. Ajouter une pelletée de neige chaque fois que des cendres chaudes y sont déposées, contribuera à éteindre les braises. Remuer les cendres de temps en temps aidera aussi à accélérer leur refroidissement. Notez que toute émission de chaleur, même faible, peut indiquer une combustion encore active.

Une fois totalement refroidies, les cendres peuvent être dispersées sur des pelouses, des plates-bandes ou le long des haies, ou encore sur une zone moins fréquentée du terrain, enrichissant ainsi le sol en minéraux. Il est préférable que les cendres soient recouvertes de neige lors de leur dispersion.

Une gestion adéquate et sécuritaire des cendres des foyers et poêles peut non seulement sauver des vies, mais aussi réduire les risques de voir s'envoler en fumée les biens et les souvenirs que l'on met une vie à acquérir. Pourquoi risquer de tout perdre ? »



# MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!



LA GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES,  
UNE RESPONSABILITÉ  
COLLECTIVE!

## MODALITÉS DES COLLECTES

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h, la veille de la collecte.

- Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé.
- Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes et ne doivent jamais être déposés dans les bacs de matières récupérables ou organiques fournis par la municipalité.

**ATTENTION :** Les cendres représentent un risque élevé d'incendie et ne doivent pas être déposées dans les bacs. Chaque année, elles donnent naissance à de nombreux foyers d'incendie. Il est recommandé d'en disposer directement sur le terrain.

L'industrie, le commerce ou l'institution qui désire bénéficier des services de collecte des matières résiduelles offerts par la Régie peut y adhérer en contactant sa municipalité (certaines restrictions s'appliquent).

Pour de plus amples informations et une liste détaillée des matières admissibles, consultez le [www.riam.quebec.com](http://www.riam.quebec.com)

## AUTRES SERVICES



### Écocentres (mi-avril à fin novembre)

#### Saint-Hyacinthe

1880, rue Brouillette, du vendredi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30  
**Les remorques de plus de 4 pi X 8 pi ne sont pas acceptées.**

#### Acton Vale

68, rue Noël-Lecomte, samedi et dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30  
**Les remorques de plus de 5 pi X 10 pi ne sont pas acceptées.**

#### Gros rebuts (3 collectes par année)

Objets d'usage domestique trop gros pour être placés dans le bac, déposés en bordure de rue, la veille de la collecte.

Ramassés le jour prévu au calendrier, entre 7 h et 19 h.

**Les petits résidus, même déposés dans des sacs ou des boîtes, les matériaux de construction, les résidus informatiques et électroniques ne sont pas acceptés.**

#### Terre et branches

1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe  
Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 15  
Le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15

#### Résidus domestiques dangereux

Les samedis 24 mai et 6 septembre

900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe, de 8 h 30 à 16 h 30

Le samedi 13 septembre

940, rue du Centre, Saint-Jude, de 7 h 30 à 11 h

1505, 3e Avenue, Acton Vale, de 13 h à 16 h 30

#### Vidange des installations septiques

Aux deux ans, de mai à octobre, selon le circuit déterminé par la Régie.  
Il est important de maintenir vos coordonnées à jour à la Régie.

**Dégager entièrement les couvercles pour éviter des frais de déplacement inutile.**

Pour toute question ou commentaire, veuillez communiquer avec la Régie au 450 774-2350 ou consulter le site Internet <https://www.riam.quebec/>

# CALENDRIER 2025

## LA PRÉSENTATION, SAINT-BARNABÉ-SUD, SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE, SAINT-HUGUES, SAINT-JUDE, SAINT-LOUIS, SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU ET SAINT-SIMON

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				3	4							1								1	1			3	4	5	
5	6	7			10	11	2	3	4			7	8	2	3	4			7	8	6	7	8			12	13
12	13	14		16	17	18	9	10	11		13	14	15	9	10	11		13	14	15	13	14	15			18	19
19	20	21		23	24	25	16	17	18		20	21	22	16	17	18		20	21	22	20	21	22			25	26
26	27	28		30	31		23	24	25		27	28		23 <sub>30</sub>	24 <sub>31</sub>	25		27	28	29	27	28	29		30		
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				2	3		1	2	3			6	7	1			4	5							1	2	
4	5	6			9	10	8	9	10			13	14	6	7	8			11	12	3	4	5			8	9
11	12	13			16	17	15	16	17			20	21	13	14	15			18	19	10	11	12			15	16
18	19	20			23		22	23	24			27	28	20	21	22			25	26	17	18	19			22	23
25	26	27			30	31	29	30						27	28	29			31	24 <sub>31</sub>	25	26			29	30	
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2			5							3	4							1	1	2			5	6		
7	8	9			12		5	6	7			10	11	2	3	4			7	8	7	8	9		11	12	13
14	15	16			19	20	12	13	14			17	18	9	10	11			14	15	14	15	16		18	19	20
21	22	23			26	27	19	20	21			24	25	16	17	18			21	22	21	22	23			26	27
28	29	30					26	27	28			31		23 <sub>30</sub>	24	25			28	29	28	29	30		31		

-  Déchets
-  Matières récupérables
-  Matières organiques
-  Férié
-  Collecte des gros rebuts (La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude)
-  Collecte des gros rebuts (Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon)
-  Collecte des résidus domestiques dangereux (pour les lieux de collecte, voir la section AUTRES SERVICES ou le SITE INTERNET DE LA RÉGIE)

Les bacs verts, bleus et bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.